

Procès-Verbal
Réunion Extraordinaire de l
Parc Opérations, présidé
Mardi 18
Bâtiment Disney Channel, salle Oscar

Membres légaux :

	Absent
	Présent
	Présent
	Absente
	Absent

Membres experts :

	Présent
	Présente (visio)
	Présent
	Présent
	Présent
	Absent
	Présente
	Absent
	Absente
	Présent (visio)
	Absent
	Absent
	Présente

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absent
	Absent
	Absent
	Présent (visio)
	Présent
	Absent
	Absent
	Absente
	Absent
	Absent

Membres de droit :

	Médecin du travail	Présent (visio)
	édecin du travail	Présent (visio)
	édecin du travail	Absent
	oordinatrice prévention	Présente
	Contrôleur CRAMIF	Absent
	Inspecteur du Travail	Absent

Invités :

	Responsable Relations Sociales	Présente
	Senior Manager Planning	Présente
	Lead Construction	Présent

Début et fin de réunion : 14h / 15h20

**Procès-Verbal rédigé
Secrétaire adj**

ORDRES DU JOUR

Point 1. Information des membres de la CSSCT sur le projet de réhabilitation des salles de repos :
Bâtiment Timon, Star Tours et Meet Mickey* 4

Contenu des échanges

Point 1. Information des membres de la CSSCT sur le projet de réhabilitation des salles de repos : Bâtiment Timon, Star Tours et Meet Mickey*

demande à disposer d'éléments permettant de justifier le déblocage du jet. Il questionne également la pertinence de convoquer une réunion extraordinaire pendant la période estivale, alors que le projet concerne seulement trois salles de pause. Il indique qu'un projet global de refonte des salles de pauses (break room) est en cours de réflexion et sera mis en œuvre dans quatre ans. Jusqu'à présent, aucun budget n'avait été déblocqué pour sa mise en œuvre. Le projet global représenterait un investissement important, estimé à environ 80 000 euros par break room avec un ordre de grandeur de 4 millions d'euros selon les éléments présentés pour les 50 salles de break du complexe. Certaines salles n'ont pas été rénovées depuis près de 15 ans.

Il précise que les travaux envisagés n'auront pas d'incidence majeure sur l'activité des équipes puisque certaines salles sont déjà difficilement praticables. Il considère qu'une information aura été suffisante pour les équipes. Il souligne la nécessité d'une réunion extraordinaire pour seulement trois salles de pause, indiquant qu'elle pensait au contraire venir présenter une évolution des salles de pause aux représentants du personnel au projet.

Il demande pourquoi la réunion n'a pas été organisée à ce moment pendant l'ordinaire. Il indique que les équipes d'Ariana ne disposaient pas encore de salles de pause. Il indique que, dans d'autres situations qu'il considère comme extraordinaires ne sont pas systématiquement organisées et s'interroge donc sur la cohérence de la démarche actuelle.

Il demande pourquoi l'avis des représentants du personnel n'a pas été recueilli, indiquant pourquoi la réunion est présentée comme une simple information.

Il présente ensuite le projet concernant trois break rooms de tailles et de configurations différentes. Elle précise qu'il s'agit d'une rénovation complète des espaces, avec une modification importante de leur implantation et de leur aménagement. Le choix des trois salles repose sur des critères de priorité et de contraintes techniques.

La conception a été réalisée avec le même bureau d'études que celui ayant travaillé sur le projet Dreams et sur l'agrandissement de Baloo.

Les trois salles bénéficieront notamment d'un espace cuisine, de micro-ondes en nombre adapté à chaque salle, de réfrigérateurs et lorsque la configuration le permet, d'une télévision. L'affichage syndical sera conservé dans son principe, avec la possibilité de nouveaux panneaux ou d'un repositionnement selon les espaces.

[redacted] demande si une télévision est prévue dans les salles. Arianna s télévisions sont prévues dans les salles concernées, sous réserve de la configuration de chacune d'elles.

[redacted] demande sur quelle base a été réalisé le constat concernant le nombre de places notamment que, pour les deux premières salles, nombre de places présenté ne correspond pas à la réalité observée [redacted] indique s'être personnellement déplacée sur les différents sites afin d'existantes.

[redacted] uite que certains mobiliers sont détériorés ou ont disparu.

[redacted] écise que les travaux permettront de reprendre l'aménagement dans e du mobilier et de réorganiser les espaces.

[redacted] si le modèle de distribution d'eau actuellement utilisé sera conservé. [redacted] écise que les futurs équipements seront raccordés au réseau et ne des bonbonnes.

[redacted] le que celui installé au salon Donald ne [redacted] ique que la configuration technique ne le [redacted] permet pas, notamm [redacted] eur suffisante de plan de travail.

[redacted] ande pourquoi l'espace de Timon ne pourrait pas être agrandi ou faire antation, compte tenu du nombre important de salariés qui l'utilisent. [redacted] épond que la configuration de Timon est particulièrement contrainte et émentaire n'est actuellement disponible.

[redacted] ande si une télévision sera installée à Timon [redacted] tenu de la configuration retenue. Elle précise sera conservé mais déplacé dans le couloir d'entrée, et ne sera plus positionné à proximité immédiate des tables.

[redacted] emande si les chaises seront équipées de patins permettant de nce aux nuisances sonores constatées au bâtiment Imaginations. [redacted] ndique que cette question sera étudiée et qu'elle y reviendra lorsque le é.

[redacted] écise également que les équipes travaillent sur une solution distributeurs tout en empêchant leur déplacement. Elle indique que plusieurs dégradations ont été constatées sur certains distributeurs et que l'objectif est de trouver une solution permettant de les protéger sans créer de risque pour les salariés et sans dégrader les équipements.

[redacted] ande si les portes des salles seront pleines ou s'il serait possible d'intégrer d'éviter les chocs avec les Cast Members situés derrière [redacted] cise que cela dépendra des configurations et notamment [redacted] -feu, comme c'est le cas à Star Tours.

[redacted] demande si le mur situé derrière [redacted] Arianna qu'une crédence sera installée [redacted] de que celle-ci soit suffisamment haute pour limiter les projections sur les murs. Il demande également qui sera chargé du nettoyage des espaces. [redacted] précise que la hauteur et les caractéristiques de la crédence seront à l'étude. Elle indique qu'un contrat existe avec un prestataire pour le nettoyage des salles.

[redacted] demande le contenu du plan de travail et si celui-ci sera imprimé. [redacted] confirme que le nettoyage du plan de travail sera effectué quotidiennement et que le nettoyage des réfrigérateurs est prévu une fois par mois et que ceux-ci devront être vidés au préalable.

[redacted] demande si les points d'eau sont bien l'objet d'un nettoyage régulier. [redacted] confirme qu'un contrat est prévu à cet effet et indique qu'en cas de problèmes, des interventions doivent être sollicitées.

[redacted] demande à [redacted] a été consultée concernant les assises. [redacted] indique qu'il ne peut pas se prononcer de manière définitive sans consulter le service du mobilier. Il précise qu'une assise courte au niveau des lombaires peut, selon sa conception, être intéressante pour le maintien, mais qu'une appréciation sur photographie ne permet pas d'en juger.

[redacted] demande à [redacted] destinées à des espaces de pause et non à une ligne. [redacted] indique cependant que les salariés utilisent notamment la break room et peuvent donc y rester un certain temps.

[redacted] indique que les salles [redacted] ment celle de Ticketing, plusieurs types d'assises [redacted] se que les chaises hautes sont actuellement davantage utilisées par le service [redacted] ment en raison de leur taille et de leur corpulence, que par les équipes de Parc Opérations.

[redacted] présente ensuite la nouvelle implantation prévue pour la salle Star

[redacted] demande si les éléments présentés sont définitifs [redacted] ux choix, notamment les couleurs et le mobilier. [redacted] indique que les commandes sont déjà engagées. Elle précise disposer d'un délai d'environ deux mois pour commander les équipements et indique une livraison prévue autour du 25 septembre.

[redacted] demande à [redacted] pouvoir essayer les tabourets avant leur installation et [redacted] cernant leur ergonomie, leur robustesse et leur adéquation aux usages. Il indique qu'il souhaite notamment que le sujet puisse être présenté à l'inspecteur du travail lors d'une prochaine réunion. Il estime que les alternatives actuellement présentées sont insuffisantes et craint que le mobilier retenu soit rapidement dégradé ou disparaisse. Arianna MACALUSO rappelle qu'elle gère les commandes de mobilier depuis environ cinq ans et indique connaître les solutions qui fonctionnent ou non dans les différents espaces. Elle précise qu'elle ne souhaite pas retenir du mobilier nécessitant une fixation au sol, qu'elle juge trop contraignante. Elle indique que son objectif est de créer un espace agréable pour les Cast

Members. Elle précise que ses principaux critères de sélection ont notamment été l'esthétique du produit puis sa fonctionnalité.

[redacted] considère que la fonctionnalité [redacted] r sur [redacted] à Sylvain d'intervenir sur ce point [redacted] le que plusieurs break rooms ont déjà été rénovées et soulignent du mobilier et de la prévention des dégradations.

[redacted] ment que les Cast Members peuvent utiliser Dreams, situé [redacted] nteste cette [redacted] les Cast Members ne s'y [redacted] aison du [redacted] ge cette analyse et indique que, pour des raisons de rapidité, les [redacted] systématiquement jusqu'à Dreams. Il exprime également des doutes concernant les tabourets proposés.

[redacted] indique qu'en prenant l'exemple de Prêt à manger (restauration s opérationnelles utilisent très peu les tabourets et préfèrent les banquettes et les chaises classiques pour mieux se reposer.

[redacted] demande s'il serait possible de réaliser un suivi permettant de connaître les [redacted] utilisant les break rooms pour prendre leur repas plutôt que les espaces de restauration habituels.

[redacted] indique qu'un assouplissement a été fait permettant la transformation de [redacted] en espaces pouvant accueillir les repas, notamment avec l'installation de réfrigérateurs supplémentaires.

[redacted] indique que les micro-ondes doivent répondre aux mêmes exigences s réfectoires et soulève la question de leur conformité.

[redacted] rappelle que le Code du travail ne distingue pas une « pause repas » d'une e pause doit être considéré indépendamment du fait que le salarié mange ou non.

Concernant la salle Meet Mickey, le nombre de micro-ondes est susceptible d'être modifié compte tenu notamment de la présence d'une machine Picard pour chauffer ses repas.

[redacted] demande s'il est possible de prévoir des micro-ondes permettant de [redacted] -ci étant jugées particulièrement gênantes lorsque de nombreux plats sont réchauffés.

[redacted] demande que les équipements retenus soient bien des équipements if et professionnel, et non des appareils de type domestique.

[redacted] indique que l'équipe Achats va se renseigner sur les caractéristiques. Le principe retenu est de rechercher des équipements adaptés à un usage collectif et professionnel.

[redacted] demande qui prendra en charge les équipements en cas de panne. e que les équipements sont remplacés souvent par son

[redacted] ette responsabilité ne serait pas répartie entre les [redacted] que ce fonctionnement permet une gestion plus simple et [redacted] qu'il est directement alerté par les membres de l'établissement en cas de dysfonctionnement.

[redacted] vient sur l'aménagement de la « cuisine » pour Fantasyland. Compte fenêtré au-dessus de la zone concernée, la crédence sera adaptée à la configuration.

[redacted] demande si le sol sera réalisé en lino et souhaite disposer des [redacted] es du produit retenu.

[redacted] demande où seront installées les zones de rangement destinées aux Cast le séchoir à vêtements.

[redacted] indique que ces éléments sont encore à l'étude. Ils devraient être [redacted] ir situé à proximité de la badgeuse. Elle confirme également qu'une télévision sera installée dans cet espace.

[redacted] indique que les travaux des trois break rooms débiteront simultanément

À compter du 25 août, des installations modulaires concernant notamment les espaces de pause et les sanitaires seront mises en place pour Fanta 2.

La période principale de travaux est prévue entre le 28 août et le 25 septembre.

[redacted] insiste sur le fait que l'impact pour les Cast Members commencera dès le 24 des opérations de curage.

[redacted] demande où sera installée la badgeuse pendant les travaux.

[redacted] indique qu'elle sera temporairement déplacée à Fanta 1, dans la salle

[redacted] souligne les difficultés potentielles liées à la coactivité dans cet espace et [redacted] euse ne pourrait pas être installée dans la salle de briefing de Fanta [redacted] indique qu'il va étudier la possibilité d'installer une badgeuse fixe [redacted] anta 2. Il précise toutefois que plusieurs équipes, et pas uniquement Parc Opérations, utilisent actuellement la badgeuse située dans la salle de break.

[redacted] demande où seront installés les modula [redacted] e [redacted] à l'emplacement actuellement occ [redacted] s extérieures. Il indique que cet espace sera sensiblement plus petit pendant la durée des travaux, mais qu'il constitue une solution transitoire permettant d'améliorer les conditions pendant la rénovation.

[redacted] demande si un temps de trajet supplémentaire pourrait être accordé aux salariés in de tenir compte de l'éloignement des espaces disponibles pour les repas.

[redacted] demande si une zone de remplacement sera prévue à S
[redacted] dre leur pause pendant les cinq semaines de travail [redacted]
répond qu'aucune zone spécifique de remplacement n'est prévue et in
en face, pourra être utilisé.

[redacted] renouvelle sa [redacted] on de patins sous
[redacted] isances sonore [redacted] ue qu'elle ne peut
pas encore confirmer la solution retenue et qu' [redacted] tion du mobilier.

[redacted] e également s'il serait possible d'installer des chargeurs
[redacted] pond que cette solution n'est pas retenue à ce stade, des
tests d [redacted] alisés.

[redacted] ient [redacted] and et notamment sur l'état des
[redacted] dégra [redacted] ise que les sanitaires ne font pas
partie du périmètre des trava

[redacted] ond qu'une remise à niveau des sanitaires est néanmoins prévue.

[redacted] haines break rooms concernées par le
[redacted] nd qu'aucun budget n'est actuellement
disponible pour fina

[redacted] ndique qu'il souhaite adresser un courrier afin d'obtenir des explications
[redacted] ires pour rénover les 47 autres salles et sur les raisons pour lesquelles le
budget n'est pas actuellement débloqué. Il souhaite également que les démarches soient
engagées afin d'obtenir les financements nécessaires pour poursuivre le programme. Arianna
MACALUSO indique qu'elle sera déjà satisfaite de pouvoir mener à bien les trois premières
rénovations et que les prochaines étapes seront déterminées en fonction des priorités et des
moyens disponibles.

[redacted] mande que les dix prochaines break rooms envisagées soient
[redacted] ciper les besoins budgétaires et de faciliter l'avancement du
p [redacted] elle que les break rooms ne relèvent pas exclusivement de
s [redacted] isées par l'ensemble des équipes.

[redacted] ourquoi aucune plante n'est prévue dans les nouveaux
[redacted] xplique que les plantes ne sont pas intégrées dans les salles
de [redacted] t des problématiques liées aux allergènes et à leur entretien.

[redacted] ande si un a [redacted] me [redacted]
[redacted] ernant Star T [redacted] iq
identifié au niveau de l'entreprise. [redacted] n cours afin de définir les
solutions possibles.

[redacted] cise toutefois que ces aménagements ne sont pas compris dans le
nible.

[redacted] partie formation de Fanta 1 restera accessible pendant les
[redacted] nfirme que cette partie restera accessible.

[redacted] ande si les travaux risq [redacted] onores importantes
situé à l'étage supérieu [redacted] e qu'aucun impact
particulier n'est attendu. Elle précise égal [redacted] évu concernant les
alarmes incendie.

[redacted] pelle néanmoins les diffi [redacted] trées avec les
dents travaux à Meet Mick [redacted] ue que la base
vie des entreprises intervenantes sera située [redacted] elle que les
intervenants ne doivent pas aller dans ces break rooms. Un affichage sera réalisé dans les
briefings ainsi que dans l'ensemble des break rooms afin d'informer les salariés des dates et
modalités des travaux.

[redacted] [redacted] ence sera réalisé auprès des Cast Members
[redacted] firme que l'avis des salariés sera recueilli
après la réalisation

[redacted] ppelle que l'organisation des équipes de Cast Members a fortement
nières années. Les équipes de Cast Members Land sont désormais
réparties sur plusieurs secteurs, ce qui modifie les usages et les besoins en matière d'espaces
de pause. Elle souligne que, malgré des ressources et des délais contraints, la rénovation de ces
trois premières break rooms constitue selon elle une initiative positive et une première étape
dans l'amélioration des espaces mis à disposition des salariés.